

Rapport financier

Exercice terminé le 31 décembre 2023

ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Julie Morand, suis responsable de la préparation du Rapport financier de Ville de Lavaltrie pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 et atteste de sa véracité.

[Originale signée]

Signature _____ Date 2 mai 2024

Table des matières

États financiers audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État des résultats	4
État de la situation financière	5
État de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	6
État des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires aux états financiers	8
Renseignements complémentaires	
Résultats détaillés	24
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales	25
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales	26
Charges par objets	27
Excédent (déficit) accumulé	28
Avantages sociaux futurs	32

Renseignements financiers non audités

Analyse des revenus	39
Analyse des charges	51

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil de la Ville de Lavaltrie,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Ville de Lavaltrie (ci-après « Ville »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2023 et les états des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Ville conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations - Informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la Ville inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations sont établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14 et S23 portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Ville à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Ville ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Ville.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Ville à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Ville à cesser son exploitation;

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes complémentaires et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

[Original signé par]

DCA, comptable professionnel agréé,
Par Simon Bellehumeur, CPA auditeur
Saint-Paul-de-Joliette, le 2 mai 2024

ÉTAT DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Budget	Réalisations	
		2023	2023	2022
Revenus				
Taxes	1	20 768 801	20 932 991	18 868 848
Compensations tenant lieu de taxes	2	345 550	369 295	338 076
Quotes-parts	3			
Transferts	4	785 161	4 213 186	5 499 039
Services rendus	5	664 076	1 831 485	3 312 860
Imposition de droits	6	1 109 100	1 563 636	1 994 676
Amendes et pénalités	7	86 250	134 318	101 318
Revenus de placements de portefeuille	8	100 000	187 265	146 062
Autres revenus d'intérêts	9	156 000	220 309	191 007
Autres revenus	10	49 500	2 760 463	3 714 182
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	24 064 438	32 212 948	34 166 068
Charges				
Administration générale	14	4 679 513	4 424 451	4 157 421
Sécurité publique	15	3 786 214	3 812 171	3 593 756
Transport	16	6 117 311	7 210 409	7 712 914
Hygiène du milieu	17	4 702 586	4 815 069	4 337 482
Santé et bien-être	18	11 500	11 500	19 822
Aménagement, urbanisme et développement	19	767 596	803 808	615 157
Loisirs et culture	20	4 639 175	5 009 381	4 706 664
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	867 469	1 074 329	486 331
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	25 571 364	27 161 118	25 629 547
Excédent (déficit) de l'exercice	25	(1 506 926)	5 051 830	8 536 521
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		61 703 107	53 166 586
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	27			
Solde redressé	28		61 703 107	53 166 586
Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice	29		66 754 937	61 703 107

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	5 908 258	4 868 451
Débiteurs (note 5)	2	13 825 457	14 656 827
Prêts (note 6)	3	55 940	59 040
Placements de portefeuille (note 7)	4		
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6		
Autres actifs financiers (note 8)	7		
	8	19 789 655	19 584 318
PASSIFS			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 9)	10		2 925 940
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	7 179 076	8 472 283
Revenus reportés (note 11)	12	6 432 008	3 383 179
Dette à long terme (note 12)	13	33 619 935	26 114 266
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14		
Autres passifs (note 14)	15		
	16	47 231 019	40 895 668
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(27 441 364)	(21 311 350)
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	93 684 205	82 529 266
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	6 842	6 842
Stocks de fournitures	20	505 254	478 349
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22		
	23	94 196 301	83 014 457
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	24	66 754 937	61 703 107
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :			
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	66 754 937	61 703 107
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26		
	27	66 754 937	61 703 107
Obligations contractuelles (note 19)			
Droits contractuels (note 20)			
Passifs éventuels (note 21)			
Actifs éventuels (note 22)			

Voir les notes afférentes aux états financiers, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Budget	Réalisations	
		2023	2023	2022
Excédent (déficit) de l'exercice	1	(1 506 926)	5 051 830	8 536 521
Variation des immobilisations corporelles				
Acquisition	2 (	)(	14 759 845)(	20 658 959)
Produit de cession	3		31 171	1 391 380
Amortissement	4	2 635 190	3 557 920	2 862 850
(Gain) perte sur cession	5		15 815	(926 312)
Réduction de valeur / Reclassement	6			
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7			
	8	2 635 190	(11 154 939)	(17 331 041)
Variation des propriétés destinées à la revente	9			
Variation des stocks de fournitures	10		(26 905)	(244 676)
Variation des actifs incorporels achetés	11			
Variation des autres actifs non financiers	12			
	13		(26 905)	(244 676)
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14			
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15			
Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)	16	1 128 264	(6 130 014)	(9 039 196)
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	17		(21 311 350)	(12 272 154)
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	18			
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19			
Solde redressé	20		(21 311 350)	(12 272 154)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	21		(27 441 364)	(21 311 350)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté, car l'organisme ne détient aucun instrument financier évalué à la juste valeur ou découlant d'une opération en devises pour lequel aucun choix n'a été effectué en vertu du paragraphe .19A du chapitre SP 2601 - *Conversion des devises*.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	5 051 830	8 536 521
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	3 557 920	2 862 850
Autres			
▪ Perte (gain) sur cession	3.1	15 815	(926 312)
	4	8 625 565	10 473 059
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	5	831 370	(6 708 826)
Autres actifs financiers	6		
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	7	(1 293 207)	3 271 418
Revenus reportés	8	3 048 829	1 818 953
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	9		
Propriétés destinées à la revente	10		
Stocks de fournitures	11	(26 905)	(244 676)
Autres actifs non financiers	12		
	13	11 185 652	8 609 928
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles	14	(14 759 845)	(20 658 959)
Produit de cession des immobilisations corporelles	15	31 171	1 391 380
Acquisition d'actifs incorporels achetés	16	()	()
Produit de cession des actifs incorporels achetés	17	()	()
	18	(14 728 674)	(19 267 579)
Activités de placement			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	19	()	()
Remboursement ou cession	20	3 100	3 000
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	21	()	()
Cession	22		
	23	3 100	3 000
Activités de financement (note 4)			
Émission de dettes à long terme	24	9 824 726	13 183 000
Remboursement de la dette à long terme	25	(2 302 826)	(4 576 600)
Variation nette des emprunts temporaires	26	(2 925 940)	(799 060)
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	27	(16 231)	(108 164)
Autres			
▪	28.1		
	29	4 579 729	7 699 176
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	30	1 039 807	(2 955 475)
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice			
Solde déjà établi	31	4 868 451	7 823 926
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	32		
Solde redressé	33	4 868 451	7 823 926
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)	34	5 908 258	4 868 451

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

1. Statut de l'organisme municipal

La Ville de Lavaltrie est un organisme municipal constitué et régi par la Loi sur les cités et villes. Elle est dirigée par un conseil.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers sont dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ces normes.

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au *Manuel de la présentation de l'information financière municipale* publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Celles-ci comprennent l'excédent (déficit) de l'exercice à des fins fiscales présenté aux pages S13 et S14, la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales présentée aux pages S23.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

A) Périmètre comptable et partenariats

N/A

a) Périmètre comptable

N/A

b) Partenariats

N/A

B) Comptabilité d'exercice

La comptabilisation des transactions, aux livres de la Ville, s'effectue selon la méthode de la comptabilité d'exercice. En vertu de cette méthode, les éléments présentés à titre d'actifs financiers, de passifs, d'actifs non financiers, de revenus et de charges sont constatés au cours de l'exercice où ont lieu les faits et les transactions.

Estimations comptables

La préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels ainsi que des obligations et droits contractuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels peuvent différer des prévisions établies par la direction.

Les principales estimations comprennent la provision pour créances douteuses, la durée de vie utile des immobilisations et le passif au titre de l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

C) Actifs financiers

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Ville consiste à présenter, dans la trésorerie et équivalents de trésorerie, les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent entre le découvert et le montant disponible, ainsi que la marge de crédit servant à combler les déficits de caisse.

Placements de portefeuille

Les placements à titre d'investissement sont présentés au coût et dépréciés lors d'une baisse durable de valeur. Les autres placements sont présentés au moindre du coût et de leur juste de valeur.

D) Passifs

Frais reportés liés à la dette long terme

Les frais d'émission liés à la dette à long terme sont reportés et amortis sur la durée de chaque emprunt concerné selon la méthode linéaire. Le solde non amorti est inclus aux frais reportés liés à la dette à long terme. La dette à long terme est présentée nette de ces frais à l'état de la situation financière.

Revenus reportés

Les montants perçus à l'égard des fonds Réfection et entretien de certaines voies publiques et Parcs et terrains de jeux sont comptabilisés à titre de revenus reportés et constatés à l'état des résultats lors de leur utilisation aux fins prévues par les fonds.

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation est comptabilisée par la Ville en présence d'une obligation juridique liée à la mise hors service d'une immobilisation corporelle qui découle de son acquisition, de sa construction, de son développement, de sa mise en valeur ou de son exploitation normale. La Ville comptabilise un passif au titre d'une telle obligation dans la période où celui-ci prend naissance, à la condition qu'il soit possible d'en faire une estimation raisonnable.

Le montant comptabilisé au titre d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation correspond à la meilleure estimation de la direction de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation à la date des états financiers. Les coûts de mise hors service sont capitalisés au coût des immobilisations corporelles concernées et amortis linéairement à compter de la date de l'obligation juridique jusqu'au moment prévu de l'exécution des activités de mise hors service.

L'évaluation initiale du passif est effectuée en ayant recours à l'actualisation des flux de trésorerie estimatifs nécessaires pour procéder aux activités de mise hors service. Les flux de trésorerie sont ajustés en fonction de l'inflation et actualisés selon le taux d'actualisation qui représente la meilleure estimation de la direction quant au coût des fonds nécessaires pour régler l'obligation à son échéance, qu'elle soit connue ou estimée.

Le passif comptabilisé est ajusté chaque année en fonction des nouvelles obligations, des coûts réels engagés, des révisions des estimations et de la charge de désactualisation.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Le passif relatif à la mise hors service des bâtiments patrimoniaux n'est pas présenté aux états financiers. En effet, la Ville est tenue de maintenir l'intégrité de ces bâtiments en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel de sorte que la date probable de mise hors service de ces bâtiments est si éloignée dans le temps que la valeur actualisée de l'obligation est négligeable. L'obligation liée à la mise hors service de ces bâtiments sera présentée aux états financiers dès le moment où la désignation patrimoniale sera retirée ou la démolition du bâtiment autorisée, le cas échéant.

E) Actifs non financiers

Immobilisations

Les immobilisations, comptabilisées au coût, sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative à compter de leur date de mise en service. Les dons d'immobilisations sont comptabilisés à la valeur marchande. Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction des périodes suivantes:

Infrastructures:	15, 20 et 40 ans
Bâtiments:	15 et 40 ans
Ameublement et équipement de bureau:	3, 5 et 10 ans
Machinerie, outillage et équipement:	5 et 20 ans
Véhicules:	10 et 15 ans

Les immobilisations en cours de réalisation ne sont amorties qu'à compter du moment de leur mise en service.

Propriétés destinées à la revente

Les propriétés destinées à la revente sont comptabilisées au moindre du coût et de leur valeur de réalisation nette. La portion de ces propriétés destinées à être vendues au cours de l'exercice subséquent sont présentées dans les actifs financiers.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de remplacement. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti. Les stocks désuets sont radiés des livres.

F) Revenus

Revenus de transferts

Les subventions en provenance des gouvernements sont constatées et comptabilisées aux revenus dans l'année financière au cours de laquelle elles sont autorisées par le cédant et que les critères d'admissibilité ont été respectés par la Ville, sauf, dans la mesure où, les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. La Ville comptabilise alors un revenu reporté qui est amorti au fur et à mesure que les stipulations sont rencontrées.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Revenus autres que les revenus de transfert

Les revenus autres que les revenus de transfert sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits dont ils découlent lorsqu'il y a existence d'un accord, que les services ont été fournis, qu'une estimation raisonnable des montants est possible et que le recouvrement est raisonnablement assuré. Les revenus d'intérêts sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés.

G) Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite

La Ville offre un régime de retraite sous forme de REER à ses employés.

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Régimes de retraite à cotisations déterminées

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la Ville est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des Normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de reporter l'imposition de la taxation ou d'une quote-part dans les exercices futurs.

S'il y a lieu, ce montant est présenté au net du montant des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de devancer l'imposition de la taxation ou d'une quote-part dans les exercices futurs.

Ce montant est créé aux fins suivantes et amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux activités de fonctionnement à des fins fiscales.

- Financement à long terme des activités de fonctionnement :
 - pour la dette à long terme en question : au fur et à mesure du remboursement en capital de cette dette.
- Éléments présentés à l'encontre des DCTP:
 - pour le financement des activités de fonctionnement: au fur et à mesure de l'amortissement des frais reportés liés à la dette à long terme.

I) Instruments financiers

Lors de leur comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés soit dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, soit dans celle sur les instruments financiers évalués à la juste valeur. Les opérations qui ne sont pas de nature contractuelle ne génèrent pas d'éléments considérés comme des instruments financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

La trésorerie et les équivalents de trésorerie et les autres actifs financiers sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les débiteurs, à l'exception des taxes à la consommation, des taxes et tenant lieu de taxes, des mutations, des amendes et pénalités ainsi que des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme, sont aussi classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les emprunts temporaires, les créditeurs et charges à payer, à l'exception des taxes à la consommation à payer, des avantages sociaux à payer et de la provision pour contestation d'évaluation, les intérêts courus à payer et les dettes sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Prêts

Les prêts, y compris les intérêts courus et à recevoir, sont comptabilisés au coût après amortissement. Des évaluations de crédit sont effectuées pour tous les nouveaux emprunteurs. Ultérieurement, lorsque des faits ou des circonstances laissent présager une perte, une provision pour moins-value est établie. La réduction de la valeur comptable alors constatée ainsi que tout changement subséquent sont imputés aux résultats à la provision pour moins-value.

La Ville évalue annuellement l'existence d'une indication objective de dépréciation ou de changement dans l'évaluation de ses prêts. Pour fins d'évaluation de la provision, les prêts sont évalués en fonction de taux de probabilité de défaut par type de prêt, en tenant compte des sûretés.

Un prêt est radié lorsque l'emprunteur est en liquidation ou a cessé tout remboursement. Les recouvrements subséquents sont inscrits aux revenus de l'exercice où ils seront recouvrés.

J) Autres éléments

Affectations

Les affectations représentent des provenances et des utilisations de fonds impliquant les comptes de l'excédent accumulé. Les affectations ne constituent ni des revenus ni des dépenses de fonctionnement.

3. Modification de méthodes comptables

Adoption initiale — Instruments financiers (chapitres SP 3450, SP 3041 et SP 1201)

À compter du présent exercice, la Ville a adopté les exigences des chapitres SP 3450 - *Instruments financiers*, SP 3041, *Placements de portefeuille* et SP 1201 - *Présentation des états financiers*, du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*, applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2022. Le chapitre SP 3450 comprend des exigences relatives à la constatation, à la mesure et à la présentation des instruments financiers, notamment par la constatation à la juste valeur plutôt qu'au coût de certains instruments. Cette norme comprend également de nouvelles exigences importantes en ce qui concerne l'information à fournir aux états financiers, notamment sur les risques découlant des instruments financiers.

Les effets sur les états financiers de la Ville portent principalement sur ses prêts, ses dettes à long terme ainsi que sur les éléments de ses résultats en découlant.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Ces nouvelles exigences ont été appliquées de façon prospective. Ainsi, il n'y a eu aucun retraitement des états financiers de l'exercice antérieur.

L'adoption de cette norme a eu aucune incidence financière sur les états financiers de la Ville, mis à part la présentation d'informations supplémentaires dans les notes complémentaires.

Adoption initiale — Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (chapitre SP 3280)

À compter du présent exercice, la Ville a adopté les exigences du nouveau chapitre SP 3280 - *Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations*, du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*, applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2022. Conformément aux exigences du nouveau chapitre SP 3280, la Ville comptabilise un passif et une augmentation correspondante du coût de l'immobilisation corporelle visée à l'égard des obligations juridiques qui sont liées à la mise hors service d'une immobilisation corporelle et qui résultent de son acquisition, de sa construction, de son développement, de sa mise en valeur ou de son utilisation normale. Ces recommandations s'appliquent aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles contrôlées par la Ville qui font ou non encore l'objet d'un usage productif, y compris les immobilisations corporelles louées.

Conformément aux nouvelles exigences, la Ville doit comptabiliser un tel passif lorsque les conditions suivantes sont réunies :

- Il existe une obligation juridique qui oblige la Ville à engager des coûts de mise hors service relativement à une immobilisation corporelle;
- L'opération ou l'événement passé à l'origine du passif est survenu;
- Il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés;
- Il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

Conformément aux dispositions transitoires, ces exigences ont fait l'objet d'une application prospective.

L'adoption de ces nouvelles recommandations n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la Ville.

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

		2023	2022
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :			
Fonds en caisse et dépôts à vue	1	806 624	2 426 823
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2	5 101 634	2 441 628
Autres éléments			
▪	3.1		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	5 908 258	4 868 451
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	5 (	)(	)
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	6	5 908 258	4 868 451
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7	5 056 685	2 130 121
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	8	473 600	2 683 133

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Note**5. Débiteurs**

		2023	2022
Taxes municipales	9	1 861 188	1 530 865
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	10		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11	7 917 559	9 276 729
Gouvernement du Canada et ses entreprises	12	2 949 719	2 764 093
Organismes municipaux	13	19 194	367 799
Autres			
▪ Mutations	14.1	534 907	531 300
▪ Intérêts et autres à recevoir	14.2	542 890	186 041
	15	13 825 457	14 656 827
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16	2 701 061	1 975 994
Gouvernement du Canada et ses entreprises	17		
Organismes municipaux	18		
Autres tiers	19		
	20	2 701 061	1 975 994
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	21		
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	22	6 072 149	5 486 850
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	23	702 331	
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	24	507 336	2 971 501
Ministère de la Culture et des Communications	25	132 775	136 451
Autres ministères/organismes	26	502 968	681 927
	27	7 917 559	9 276 729

Note

Les versements estimatifs des montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

2024 : 154 068 \$

2025 : 159 371 \$

2026 : 164 866 \$

2027 : 170 560 \$

2028 : 176 459 \$

2029 et plus : 1 875 737 \$

Les montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme ont des taux d'intérêts variant entre 1,67% à 4,62% et viennent à échéance entre 2031 et 2042.

Les montants présentés aux lignes Gouvernement du Québec et ses entreprises et Gouvernement du Canada et ses entreprises comprennent un montant de 7 521 275 \$ attribuable à des instruments financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

6. Prêts

		2023	2022
Prêts à un office d'habitation	28		
Prêts à un fonds d'investissement	29		
Autres			
▪ Installations septiques	30.1	55 940	59 040
	31	55 940	59 040
Provision pour moins-value déduite des prêts	32		

Note**7. Placements de portefeuille**

		2023	2022
Placements à titre d'investissement	33		
Autres placements	34		
	35		
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	36		
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	37		

Note**8. Autres actifs financiers**

		2023	2022
Propriétés destinées à la revente (note 16)	38		
Autres	39		
	40		

Note**9. Emprunts temporaires**

La Ville dispose d'une marge de crédit pour ses besoins de fonctionnement d'un montant de 2 000 000 \$, au taux préférentiel + 0.50%. Cette marge de crédit n'est pas utilisée en date du 31 décembre 2023.

10. Créiteurs et charges à payer

		2023	2022
Fournisseurs	41	2 702 462	4 114 994
Salaires et avantages sociaux	42	885 963	754 221
Dépôts et retenues de garantie	43	3 135 221	3 303 457
Provision pour contestations d'évaluation	44		
Autres			
▪ Organismes municipaux	45.1	108 443	299 611
▪ Intérêts courus sur dette l.t.	45.2	346 987	
	46	7 179 076	8 472 283

Note

Le montant présenté à la ligne Salaires et avantages sociaux comprend un montant de 671 712 \$ attribuable à des instruments financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

11. Revenus reportés

		2023	2022
Taxes perçues d'avance	47	119 719	101 185
Transferts			
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	48		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	49		
Accès entreprise Québec	50		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	51		
Autres			
▪ Accès logis	52.1	5 091 293	2 441 142
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	53	677 043	495 993
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	54	508 821	315 008
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	55		
Société québécoise d'assainissement des eaux	56		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	57		
Autres contributions des promoteurs	58		
Fonds de redevances réglementaires	59		
Autres			
▪ Autres revenus reportés	60.1	35 132	29 851
	61	6 432 008	3 383 179

Note**12. Dette à long terme**

	Taux d'intérêt		Échéance			2023	2022
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	0,85	5,50	2024	2053	62	33 801 400	26 279 500
Obligations et billets en monnaies étrangères					63		
Gains (pertes) de change reportés					64		
					65		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					66		
Organismes municipaux					67		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition					68		
Autres					69		
					70	33 801 400	26 279 500
Frais reportés liés à la dette à long terme					71	(181 465)	(165 234)
					72	33 619 935	26 114 266

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

		Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2023
		Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location- acquisition	Autres	
2024	73		2 155 000			2 155 000
2025	74		2 017 800			2 017 800
2026	75		1 961 100			1 961 100
2027	76		1 911 500			1 911 500
2028	77		1 817 200			1 817 200
2029 et plus	78		23 938 800			23 938 800
	79		33 801 400			33 801 400
Intérêts et frais accessoires	80		(	)	(	)
	81		33 801 400			33 801 400

Note

Les remboursements de capital sont composés des remboursements annuels sans considération des refinancements de dette à long terme.

13. Avantages sociaux futurs

		2023	2022
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	82		
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	83		
	84		
Charge de l'exercice			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	85		
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	86		
Régimes à cotisations déterminées	87	410 024	359 964
Autres régimes (REER et autres)	88		
Régimes de retraite des élus municipaux	89	39 738	40 033
	90	449 762	399 997

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

14. Autres passifs

		2023	2022
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	91		
Assainissement des sites contaminés	92		
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	93		
Autres			
▪	94.1		
	95		
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	96		
Passifs engagés	97		
Passifs réglés	98	()	()
Charge de désactualisation ¹	99		
Révisions des estimations de flux de trésorerie	100		
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	101		

1. La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

15. Immobilisations corporelles

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
Infrastructures					
Eau potable	102	27 841 955	469 484		28 311 439
Eaux usées	103	24 605 556	912 318		25 517 874
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	104	33 445 397	5 115 234		38 560 631
Autres					
▪ Autres	105.1	10 566 594	268 754		10 835 348
Réseau d'électricité	106				
Bâtiments	107	11 486 447	3 302 969		14 789 416
Améliorations locatives	108				
Véhicules	109	1 171 419	1 027 076		2 198 495
Ameublement et équipement de bureau	110	469 189	22 953		492 142
Machinerie, outillage et équipement divers	111	829 343	1 256 868		2 086 211
Terrains	112	5 214 956	2 730 454	14 755	7 930 655
Autres	113				
	114	115 630 856	15 106 110	14 755	130 722 211
Immobilisations en cours	115	869 084	(346 265)	32 231	490 588
	116	116 499 940	14 759 845	46 986	131 212 799

AMORTISSEMENT CUMULÉ

Infrastructures					
Eau potable	117	11 843 536	713 670		12 557 206
Eaux usées	118	5 872 410	605 621		6 478 031
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	119	8 760 377	1 168 955		9 929 332
Autres					
▪ Autres	120.1	3 071 955	462 282		3 534 237
Réseau d'électricité	121				
Bâtiments	122	3 003 657	312 047		3 315 704
Améliorations locatives	123				
Véhicules	124	839 511	99 386		938 897
Ameublement et équipement de bureau	125	219 307	33 938		253 245
Machinerie, outillage et équipement divers	126	359 921	162 021		521 942
Autres	127				
	128	33 970 674	3 557 920		37 528 594
VALEUR COMPTABLE NETTE	129	82 529 266			93 684 205

Biens loués en vertu de contrats
de location-acquisition inclus
dans les immobilisations corporelles

Coût	130				
Amortissement cumulé	131	(	)	(	)
Valeur comptable nette	132				

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

16. Propriétés destinées à la revente

		2023	2022
Immeubles de la réserve foncière	133	6 842	6 842
Immeubles industriels municipaux	134		
Autres	135		
	136	6 842	6 842
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 8)	137		
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	138	6 842	6 842

Note**17. Actifs incorporels achetés**

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
▪	139.1				
	140				
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
▪	141.1				
	142				
VALEUR COMPTABLE NETTE	143				

Note**18. Autres actifs non financiers**

	2023	2022
Frais payés d'avance		
▪	144.1	
Autres		
▪	145.1	
	146	

Note**19. Obligations contractuelles**

En vertu d'obligations contractuelles de la Ville, qui concernent principalement le soutien financier d'un OBNL, l'élimination et le transport des matières résiduelles, le marquage, le nettoyage et le déneigement des rues, la Ville s'est engagée à effectuer des versements pour un montant global de 4 592 907 \$ sur 4 ans. Les montants qui seront versés au cours des prochains exercices sont estimés comme suit :

2024	2 541 300 \$
2025	1 006 270 \$
2026	766 010 \$
2027	279 327 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

La Ville s'est également engagée à prêter gratuitement un bâtiment, à un organisme à but non lucratif situé sur son territoire, sur une période de 10 ans se terminant en 2028.

De plus, au 31 décembre 2023, les engagement de la Ville à l'égard des activités d'investissement, se chiffrent à 3 837 346 \$.

20. Droits contractuels

Contrat de location

La Ville a conclu divers contrats de location avec des organismes. Ces contrats viennent à échéance entre 2021 et 2025 et prévoit les revenus suivants :

2024	99 983 \$
2025	66 851 \$
2026	66 851 \$
2027	66 851 \$
2028	66 851 \$

Programmes de subvention

Dans le cadre de programmes de subvention sur les infrastructures, les gouvernements du Québec et du Canada se sont engagés à verser une somme de 7 254 372 \$ à la Ville pour des travaux admissibles. La Ville doit également investir 4 618 750 \$ dans ces travaux. À la date des états financiers, un montant de 5 712 417 \$ a été comptabilisé à titre de revenu et un solde de 1 541 955 \$ de subvention demeure disponible pour des travaux futurs.

21. Passifs éventuels

S.O.

A) Cautionnements et garanties

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
		2023	2022
Emprunts temporaires			
▪	147.1		
	148		
Dettes à long terme			
▪	149.1		
	150		
	151		

En 2005, la Ville de Lavaltrie s'est portée caution de la Coop de solidarité du Café culturel de la Chasse-galerie, en regard d'un emprunt initial de 138 814 \$, remboursable sur une période de vingt ans, lequel emprunt a servi à transformer un bâtiment appartenant à la Ville en un café muni d'infrastructures permettant la tenue d'événements culturels variés. Ce cautionnement a reçu l'approbation du Ministre le 13 octobre 2005.

B) Auto-assurance

N/A

C) Poursuites

N/A

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

D) Autres

N/A

22. Actifs éventuels

N/A

23. Redressement aux exercices antérieurs

S.O.

24. Données budgétaires

L'état des résultats et l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec le budget adopté par l'organisme municipal.

25. Instruments financiers**Gestion des risques liés aux instruments financiers**

Dans le cours normal de ses activités, la Ville est exposée à différents types de risques, tels que le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit potentiels pour la Ville sont liés à la trésorerie et les équivalents de trésorerie, aux débiteurs (à l'exception des taxes à la consommation, des taxes et tenant lieu de taxes, des mutations, des amendes et pénalités et des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme), aux prêts ainsi qu'aux autres actifs financiers.

L'exposition maximale de la Ville au risque de crédit correspond aux montants présentés à l'état de la situation financière au 31 décembre 2023.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le risque de crédit associé à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie est jugé négligeable, puisque les contreparties sont des institutions financières ayant une cote de solvabilité élevée attribuée par des agences de notation reconnues.

Débiteurs

Le risque de crédit associé aux débiteurs autres que les taxes municipales et tenant lieu de taxes à recevoir, les taxes à la consommation, les mutations, les amendes et pénalités à recevoir et les débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme, est réduit, puisque la Ville évalue régulièrement la probabilité de recouvrement. La Ville ne détient aucun actif en garantie des débiteurs. En raison de la diversité de ses débiteurs et de leurs secteurs d'activité, la Ville croit que la concentration du risque de crédit à l'égard de ceux-ci est minime. Elle établit la provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit spécifique et des tendances historiques des débiteurs. Elle enregistre une dépréciation seulement pour les débiteurs dont le recouvrement n'est pas raisonnablement certain. Il n'y a aucune concentration de risque sur les débiteurs et aucune provision pour créances douteuses au 31 décembre 2023.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Prêts

Le solde des prêts, déduction faite de la provision pour moins-value, présenté à l'état de la situation financière correspond à l'exposition maximale au risque de crédit. La Ville estime que les concentrations de risque de crédit relatives aux prêts sont limitées des prêts pour la mise aux normes des installations septiques. À la date de mise au point définitive des états financiers, une évaluation des prêts est effectuée en considérant, notamment, les tendances historiques des emprunteurs, les conditions actuelles et toute circonstance particulière connue à cette date. La provision pour moins-value est ajustée en conséquence, s'il y a lieu, pour traduire le degré de recouvrabilité et le risque de perte.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Ville éprouve des difficultés à honorer ses engagements financiers. La Ville gère ce risque en tenant compte de ses besoins opérationnels et en recourant à ses facilités de crédit. La Ville établit des prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'il dispose des fonds nécessaires pour satisfaire ses obligations. Au 31 décembre 2023, cinq fournisseurs représentent 44% de l'ensemble des créiteurs et charges à payer.

Les flux de trésorerie en lien avec la dette à long terme et leurs versement prévus pour les prochains exercices sont présentés à la note 12 du rapport financier et ceux en lien avec les débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme et leurs versements prévus pour les prochains exercices sont présentés à la note 5 du rapport financier.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations du prix du marché. Le risque de marché comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. La Ville est exposée au risque de taux d'intérêt.

Risque de taux d'intérêt

L'exposition au risque de taux d'intérêt de la Ville est attribuable à ses actifs et passifs financiers portant intérêt. Pour les instruments financiers portant intérêt à taux fixes, la volatilité des taux d'intérêt se répercute sur la juste valeur des actifs et des passifs financiers, mais comme la Ville a l'intention de conserver ses prêts jusqu'à échéance et prévoit rembourser ses dettes selon l'échéance prévue, elle est peu exposée à ce risque. Au cours de l'exercice, la Ville a modifié son exposition au risque de taux d'intérêt suite au renouvellement d'une dette à taux fixe et l'émission de nouvelles dettes à taux fixe.

Les taux d'intérêt sur l'ensemble de la dette sont fixes et présentés à la note 12 du rapport financier.

Les taux d'intérêt sur les débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme sont fixes et présentés à la note 5 du rapport financier.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Budget 2023		Réalisations 2023		Réalisations 2022
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
Revenus						
Fonctionnement						
Taxes	1	20 768 801	20 932 991		20 932 991	18 868 848
Compensations tenant lieu de taxes	2	345 550	369 295		369 295	338 076
Quotes-parts	3					
Transferts	4	785 161	735 537		735 537	781 279
Services rendus	5	664 076	1 831 485		1 831 485	3 312 860
Imposition de droits	6	1 109 100	1 563 636		1 563 636	1 994 676
Amendes et pénalités	7	86 250	134 318		134 318	101 318
Revenus de placements de portefeuille	8	100 000	187 265		187 265	146 062
Autres revenus d'intérêts	9	156 000	220 309		220 309	191 007
Autres revenus	10	49 500	1 200 425		1 200 425	977 537
Effet net des opérations de restructuration	11					
	12	24 064 438	27 175 261		27 175 261	26 711 663
Investissement						
Taxes	13					
Quotes-parts	14					
Transferts	15		3 477 649		3 477 649	4 717 760
Imposition de droits	16					
Autres revenus						
Contributions des promoteurs	17		1 560 038		1 560 038	2 436 645
Autres	18					300 000
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19					
Effet net des opérations de restructuration	20					
	21		5 037 687		5 037 687	7 454 405
	22	24 064 438	32 212 948		32 212 948	34 166 068
Charges						
Administration générale	23	4 604 953	4 345 894	78 557	4 424 451	4 157 421
Sécurité publique	24	3 769 784	3 795 744	16 427	3 812 171	3 593 756
Transport	25	5 135 546	5 816 296	1 394 113	7 210 409	7 712 914
Hygiène du milieu	26	3 680 666	3 443 571	1 371 498	4 815 069	4 337 482
Santé et bien-être	27	11 500	11 500		11 500	19 822
Aménagement, urbanisme et développement	28	752 331	790 684	13 124	803 808	615 157
Loisirs et culture	29	4 113 925	4 325 180	684 201	5 009 381	4 706 664
Réseau d'électricité	30					
Frais de financement	31	867 469	1 074 329		1 074 329	486 331
Effet net des opérations de restructuration	32					
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	33	2 635 190	3 557 920	(3 557 920)		
	34	25 571 364	27 161 118		27 161 118	25 629 547
Excédent (déficit) de l'exercice	35	(1 506 926)	5 051 830		5 051 830	8 536 521

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023		2022
		Budget	Réalizations	Réalizations
Excédent (déficit) de l'exercice	1	(1 506 926)	5 051 830	8 536 521
Moins : revenus d'investissement	2 (	)	(5 037 687)	(7 454 405)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	(1 506 926)	14 143	1 082 116
CONCILIATION À DES FINS FISCALES				
<i>Ajouter (déduire)</i>				
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés				
Amortissement	4	2 635 190	3 557 920	2 862 850
Produit de cession	5		31 171	1 391 380
(Gain) perte sur cession	6		15 815	(926 312)
Réduction de valeur / Reclassement	7			
	8	2 635 190	3 604 906	3 327 918
Propriétés destinées à la revente				
Coût des propriétés vendues	9			
Réduction de valeur / Reclassement	10			
	11			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux				
Remboursement ou produit de cession	12		3 100	3 000
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13			
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14			
	15		3 100	3 000
Financement				
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16			
Remboursement de la dette à long terme	17 (	1 775 095)	(1 750 995)	(1 779 187)
	18	(1 775 095)	(1 750 995)	(1 779 187)
Affectations				
Activités d'investissement	19 (	)	(248 555)	(87 931)
Excédent (déficit) accumulé				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20		400 000	446 082
Excédent de fonctionnement affecté	21	955 604	955 604	1 088 300
Réserves financières et fonds réservés	22	(324 503)	(329 280)	346 608
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	15 730		(747 937)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24			
	25	646 831	777 769	1 045 122
	26	1 506 926	2 634 780	2 596 853
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27		2 648 923	3 678 969

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
		Réalisations	Réalisations
Revenus d'investissement	1	5 037 687	7 454 405
CONCILIATION À DES FINS FISCALES			
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés			
Acquisition d'immobilisations corporelles			
Administration générale	2 (	978 700)	(93 635)
Sécurité publique	3 (	)	)
Transport	4 (	6 546 974)	(8 240 556)
Hygiène du milieu	5 (	842 257)	(9 875 453)
Santé et bien-être	6 (	)	)
Aménagement, urbanisme et développement	7 (	)	)
Loisirs et culture	8 (	6 391 914)	(2 449 315)
Réseau d'électricité	9 (	)	)
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10 (	)	)
	11 (	14 759 845)	(20 658 959)
Propriétés destinées à la revente			
Acquisition	12 (	)	)
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	13 (	)	)
Financement			
Financement à long terme des activités d'investissement	14	8 565 905	10 378 957
Affectations			
Activités de fonctionnement	15	248 555	87 931
Excédent accumulé			
Excédent de fonctionnement non affecté	16	389 775	1 249 873
Excédent de fonctionnement affecté	17		
Réserves financières et fonds réservés	18	1 319 563	694 948
	19	1 957 893	2 032 752
	20	(4 236 047)	(8 247 250)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	21	801 640	(792 845)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
CHARGES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Budget	Réalizations	
		2023	2023	2022
Rémunération				
Liée au programme Accès entreprise Québec	1			
Autre	2	6 251 056	6 320 539	5 538 277
Charges sociales				
Liées au programme Accès entreprise Québec	3			
Autres	4	1 847 180	1 681 782	1 489 303
Biens et services				
Services obtenus d'organismes municipaux				
Compensations pour services municipaux	5			
Ententes de services				
Services de transport collectif	6			
Autres services	7			
Autres biens et services	8	10 035 614	10 683 286	11 964 672
Frais de financement				
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge				
De l'organisme municipal	9	771 736	977 488	392 778
D'autres organismes municipaux	10			
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11	45 773	47 798	33 846
D'autres tiers	12			
Autres frais de financement	13	74 045	49 043	59 707
Contributions				
Organismes municipaux				
Quotes-parts	14	3 534 210	3 355 466	2 974 719
Transferts	15			
Autres	16			
Autres				
Transferts	17	360 060	468 688	287 900
Autres	18			
Amortissement				
Immobilisations corporelles	19	2 635 190	3 557 920	2 862 850
Actifs incorporels achetés	20			
Autres				
Assistance aux indigents	21.1	11 500	11 500	25 495
Dommages et intérêts	21.2	5 000	7 608	
	22	25 571 364	27 161 118	25 629 547

Note

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	4 649 127	5 244 977
Excédent de fonctionnement affecté	2	1 852 500	1 248 504
Réserves financières et fonds réservés	3	1 051 727	1 144 976
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4 (	65 609)(	120 901)
Financement des investissements en cours	5	(3 183 504)	(3 983 508)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	62 450 696	58 169 059
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	66 754 937	61 703 107
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Administration municipale	9	4 649 127	5 244 977
Organismes contrôlés et partenariats ¹	10		
	11	4 649 127	5 244 977
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Équilibre budgétaire	12.1	1 600 000	1 248 504
▪ Règlement 211-2015	12.2	163 400	
▪ Développement économique	12.3	89 100	
	13	1 852 500	1 248 504
Organismes contrôlés et partenariats ¹			
▪	14.1		
	15		
	16	1 852 500	1 248 504

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Réserves financières et fonds réservés			
Réserves financières - Administration municipale			
▪ Gestion des boues	17.1	250 000	
	18	250 000	
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats			
▪	19.1		
	20		
Fonds réservés			
Fonds de roulement			
Administration municipale	21	549 484	834 674
Organismes contrôlés et partenariats	22		
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Montant réservé pour le service de la dette à long terme			
Administration municipale	23	38 984	89 694
Organismes contrôlés et partenariats	24		
Montant non réservé			
Administration municipale	25	89 987	127 336
Organismes contrôlés et partenariats	26		
Fonds local d'investissement	27		
Fonds local de solidarité	28		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	29	60 000	30 000
Autres			
▪ Fonds parcs, terrains de jeux et espaces verts	30.1	63 272	63 272
	31	801 727	1 144 976
	32	1 051 727	1 144 976

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	33 (	)(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	34 (	)(
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	35 (	)(
Mesure d'allègement pour la COVID-19	36 (	)(
Autres	37 (	)(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	38 (	)(
	39 (	)(
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	40 (	)(
Assainissement des sites contaminés	41 (	)(
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	42 (	)(
Appariement fiscal pour revenus de transfert	43 (	)(
Autres		
▪	44.1 (	)(
	45 (	)(
Autres mesures d'allègement fiscal		
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	46 (	)(
Utilisation du fonds de roulement	47 (	)(
Mesures relatives à la COVID-19		
Utilisation du fonds général	48 (	)(
Utilisation du fonds de roulement	49 (	)(
Autres		
▪	50.1 (	)(
	51 (	)(
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure relative à la TVQ	52 (	)(90 100)
Mesure relative à la COVID-19	53 (	)(
Frais d'émission de la dette à long terme	54 (	)(22 579)
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	55 (	)(
Autres		
▪ Dette de fonctionnement	56.1 (65 609)	)(8 222)
	57 (65 609)	)(120 901)
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	58	
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	59	
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	60	
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	61	
Autres		
▪	62.1	
	63	
	64 (65 609)	)(120 901)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Financement des investissements en cours			
Financement non utilisé	65	2 528 657	1 182 836
Investissements à financer	66 (	5 712 161)(	5 166 344)
	67	(3 183 504)	(3 983 508)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs			
Éléments d'actif			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	68	93 684 205	82 529 266
Propriétés destinées à la revente	69	6 842	6 842
Prêts	70	55 940	59 040
Placements de portefeuille à titre d'investissement	71		
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	72		
	73	93 746 987	82 595 148
Ajustements aux éléments d'actif	74		
	75	93 746 987	82 595 148
Éléments de passif correspondant			
Dettes à long terme	76 (	33 619 935)(	26 114 266)
Frais reportés liés à la dette à long terme	77 (	181 465)(	165 234)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	78	2 701 061	1 975 994
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	79	65 609	120 901
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	80		
	81 (	31 034 730)(	24 182 605)
Dettes en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	82 (	261 561)(	243 484)
	83 (	31 296 291)(	24 426 089)
	84	62 450 696	58 169 059

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes de retraite enregistrés	1	
Régimes supplémentaires de retraite	2	

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

	2023	2022
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	3	
Charge de l'exercice	4 ()	()
Cotisations versées par l'employeur	5	
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8 ()	()
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9	
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11	
Provision pour moins-value	12 ()	()
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes en cause	14	
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16 ()	()
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17 ()	()
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18	
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19	
	20	
Cotisations salariales des employés	21 ()	()
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22 ()	()
	23	
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24	
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27	
Variation de la provision pour moins-value	28	
Autres	29.1	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	30	
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	31	
Rendement espéré des actifs	32 ()	()
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	33	
Charge de l'exercice	34	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	35	
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	36	() ()
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	37	
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	38	
Prestations versées au cours de l'exercice	39	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	40	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	41	
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	42	
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8		
Pour la réserve de restructuration	43	
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	44	
DMERCA du nouveau volet	45	
DMERCA de l'ancien volet	46	
Espérance de vie des participants (retraités et actifs) de l'ancien volet	47	
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	48	% %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	49	% %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	50	% %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	51	% %
Autres hypothèses économiques		
▪	52.1	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	
Autres avantages sociaux futurs	54	

Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements

	2023	2022
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	55	
Charge de l'exercice	56 () ()	
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57	
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 () ()	
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61	
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63	
Provision pour moins-value	64 () ()	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes et avantages en cause	66	
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 () ()	
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 () ()	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70	
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71	
	72	
Cotisations salariales des employés	73	() ()
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74	() ()
	75	
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76	
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79	
Variation de la provision pour moins-value	80	
Autres		
▪	81.1	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	82	
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	83	
Rendement espéré des actifs	84	() ()
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	85	
Charge de l'exercice	86	
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	87	
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	88	() ()
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	89	
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	90	
Prestations versées au cours de l'exercice	91	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice		
(si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	92	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	93	
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	94	
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	95	
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	96	% %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	97	% %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	98	% %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	99	% %
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100	% %
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	% %
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	102	
Autres hypothèses économiques		
▪	103.1	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice 104 1

Description des régimes et autres renseignements

La Ville cotise au régime de retraite de ses employés. La contribution de la ville est établi à 9.38 % du salaire des employés. De par la nature du régime, la Ville n'est responsable d'aucun déficit actuariel. Cette responsabilité revient aux employés participants.

		2023	2022
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	105		
Régime de retraite par financement salarial	106	410 024	359 964
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	107		
Régime de retraite à prestations cibles	108		
Autres régimes	109		
	110	410 024	359 964

D) AUTRES RÉGIMES

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice 111

Description des régimes et autres renseignements

		2023	2022
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime volontaire d'épargne-retraite	112		
Régime de retraite simplifié	113		
REER	114		
Autres régimes	115		
	116		

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

		2023	2022
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	117	8	8

Description du régime

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA), qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

		2023	2022
Cotisations des élus au RREM	118	10 681	10 745
Charge de l'exercice			
Contributions de l'employeur au RREM	119	35 994	36 213
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	120	3 744	3 820
	121	39 738	40 033
Note			

Renseignements financiers non audités

ANALYSE DES REVENUS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

TAXES		Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022
SUR LA VALEUR FONCIÈRE				
Taxes générales				
Taxe foncière générale	1	14 107 231	14 249 430	12 772 066
Taxes spéciales				
Service de la dette	2	1 823 091	1 839 462	1 516 763
Activités de fonctionnement	3			
Activités d'investissement	4			
Réserve financière pour le service de l'eau	5			
Réserve financière pour le service de la voirie	6			
Taxes de secteur				
Taxes spéciales				
Service de la dette	7	594 246	569 619	473 013
Activités de fonctionnement	8	25 000	23 269	26 209
Activités d'investissement	9			
Autres	10			
	11	16 549 568	16 681 780	14 788 051
SUR UNE AUTRE BASE				
Taxes, compensations et tarification				
Services municipaux				
Eau	12	1 527 308	1 522 883	1 454 130
Égout	13	982 043	980 573	931 342
Traitement des eaux usées	14			
Matières résiduelles	15	1 537 013	1 562 108	1 512 210
Autres				
▪ Bacs recyclage et compost	16.1	16 000	13 150	114 274
▪ Gestion fosse septique	16.2	96 869	97 885	
Centres d'urgence 9-1-1	17	60 000	74 612	68 841
Service de la dette	18			
Pouvoir général de taxation	19			
Activités de fonctionnement	20			
Activités d'investissement	21			
	22	4 219 233	4 251 211	4 080 797
Taxes d'affaires				
Sur l'ensemble de la valeur locative	23			
Autres	24			
	25			
	26	4 219 233	4 251 211	4 080 797
	27	20 768 801	20 932 991	18 868 848

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES				
GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	28			
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures	29			
Compensations pour les terres publiques	30			
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	31	35 000	45 706	33 261
Cégeps et universités	32			
Écoles primaires et secondaires	33	285 000	290 743	278 703
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	34			
	35	320 000	336 449	311 964
GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES				
Taxes sur la valeur foncière	36	4 250	4 636	4 006
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	37			
Taxes d'affaires	38			
	39	4 250	4 636	4 006
ORGANISMES MUNICIPAUX				
Taxes sur la valeur foncière	40	21 300	28 210	22 106
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	41			
	42	21 300	28 210	22 106
AUTRES				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	43			
Autres	44			
	45			
	46	345 550	369 295	338 076

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT				
Administration générale	47			
Sécurité publique				
Police	48			
Sécurité incendie	49			
Sécurité civile	50			
Autres	51			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	52	7 510	10 604	29 837
Enlèvement de la neige	53			
Autres	54			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	55		1 100	
Transport adapté	56			
Transport scolaire	57			
Autres	58			
Transport aérien	59			
Transport par eau	60			
Autres	61			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	62			
Réseau de distribution de l'eau potable	63	165 386	117 763	80 742
Traitement des eaux usées	64			
Réseaux d'égout	65			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	66	125 000	108 314	112 830
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	67			
Tri et conditionnement	68			
Autres	69			
Autres	70			
Cours d'eau	71			
Protection de l'environnement	72			
Autres	73			

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	74			
Sécurité du revenu	75			
Autres	76			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	77			
Rénovation urbaine	78			
Promotion et développement économique	79			
Autres	80			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	81			
Activités culturelles				
Bibliothèques	82	71 130	71 473	80 944
Autres	83	22 000	15 148	126 393
Réseau d'électricité	84			
	85	391 026	324 402	430 746

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT				
Administration générale	86		430 519	
Sécurité publique				
Police	87			
Sécurité incendie	88			
Sécurité civile	89			
Autres	90			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	91		(33 513)	1 438 925
Enlèvement de la neige	92			
Autres	93			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	94			
Transport adapté	95			
Transport scolaire	96			
Autres	97			
Transport aérien	98			
Transport par eau	99			
Autres	100			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	101			
Réseau de distribution de l'eau potable	102		116 533	835 284
Traitement des eaux usées	103			
Réseaux d'égout	104		1 065 560	1 524 992
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	105			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	106			
Tri et conditionnement	107			
Autres	108			
Autres	109			
Cours d'eau	110			
Protection de l'environnement	111			
Autres	112			

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	113			
Sécurité du revenu	114			
Autres	115			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	116			
Rénovation urbaine	117			
Promotion et développement économique	118			
Autres	119			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	120		1 898 550	918 559
Activités culturelles				
Bibliothèques	121			
Autres	122			
Réseau d'électricité	123			
	124		3 477 649	4 717 760

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

TRANSFERTS (suite)		Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS DE DROIT				
Regroupement municipal et réorganisation municipale	125			
Péréquation	126			
Neutralité	127			
Partage des redevances sur les ressources naturelles	128			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	129	160 000	177 001	166 524
Fonds de développement des territoires	130			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	131			
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	132	234 135	234 134	184 009
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC				
du Fonds régions et ruralité - Volet 2	133			
Autres	134			
	135	394 135	411 135	350 533
TOTAL DES TRANSFERTS	136	785 161	4 213 186	5 499 039

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX				
Administration générale				
Grefte et application de la loi	137			
Évaluation	138			
Autres	139	128 125	169 407	171 332
	140	128 125	169 407	171 332
Sécurité publique				
Police	141			
Sécurité incendie	142			
Sécurité civile	143			
Autres	144			
	145			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	146		1 009 500	2 587 628
Enlèvement de la neige	147			
Autres	148			
Transport collectif	149	29 266	29 267	28 693
Autres	150			
	151	29 266	1 038 767	2 616 321
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	152			
Réseau de distribution de l'eau potable	153			
Traitement des eaux usées	154			
Réseaux d'égout	155			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	156			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	157			
Tri et conditionnement	158			
Autres	159			
Autres	160			
Cours d'eau	161			
Protection de l'environnement	162			
Autres	163			
	164			

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS (suite)				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	165			
Autres	166			
	167			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	168			
Rénovation urbaine	169			
Promotion et développement économique	170			
Autres	171			
	172			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	173			
Activités culturelles				
Bibliothèques	174			
Autres	175			
	176			
Réseau d'électricité	177			
	178	157 391	1 208 174	2 787 653

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

SERVICES RENDUS (suite)		Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
AUTRES SERVICES RENDUS				
Administration générale				
Greffes et application de la loi	179			
Évaluation	180			
Autres	181	92 445	124 996	127 184
	182	92 445	124 996	127 184
Sécurité publique				
Police	183			
Sécurité incendie	184			
Sécurité civile	185			
Autres	186	28 500	28 975	27 181
	187	28 500	28 975	27 181
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	188	40 000	72 420	35 373
Enlèvement de la neige	189			
Autres	190			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	191			
Transport adapté	192			
Transport scolaire	193			
Autres	194			
Autres	195	34 500	27 505	33 817
	196	74 500	99 925	69 190
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	197			
Réseau de distribution de l'eau potable	198			
Traitement des eaux usées	199			
Réseaux d'égout	200	50 000	48 817	36 048
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	201			
Matières recyclables	202			
Autres	203	5 000	11 253	5 484
Cours d'eau	204			
Protection de l'environnement	205			
Autres	206			
	207	55 000	60 070	41 532

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS (suite)				
AUTRES SERVICES RENDUS (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	208			
Sécurité du revenu	209			
Autres	210			
	211			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	212	41 000	33 334	45 452
Rénovation urbaine	213			
Promotion et développement économique	214			
Autres	215			
	216	41 000	33 334	45 452
Loisirs et culture				
Activités récréatives	217	207 400	251 258	180 327
Activités culturelles				
Bibliothèques	218	1 840	4 314	34 273
Autres	219	6 000	20 439	68
	220	215 240	276 011	214 668
Réseau d'électricité				
	221			
	222	506 685	623 311	525 207
TOTAL DES SERVICES RENDUS	223	664 076	1 831 485	3 312 860

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
IMPOSITION DE DROITS				
Licences et permis	224	59 100	97 854	79 724
Droits de mutation immobilière	225	1 050 000	1 465 782	1 914 952
Droits sur les carrières et sablières	226			
Autres	227			
	228	1 109 100	1 563 636	1 994 676
AMENDES ET PÉNALITÉS				
	229	86 250	134 318	101 318
REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE				
	230	100 000	187 265	146 062
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS				
	231	156 000	220 309	191 007
AUTRES REVENUS				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	232		(15 815)	926 312
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	233			
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	234			
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	235			
Contributions des promoteurs	236		1 560 038	2 436 645
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	237			
Contributions des organismes municipaux	238	22 000	55 164	22 069
Autres contributions	239			300 000
Redevances réglementaires	240			
Autres	241	27 500	1 161 076	29 156
	242	49 500	2 760 463	3 714 182
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION				
	243			

ANALYSE DES CHARGES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Budget 2023		Réalisations 2023		Réalisations 2022
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
ADMINISTRATION GÉNÉRALE						
Conseil	1	561 898	583 618		583 618	571 304
Greffé et application de la loi	2	189 201	184 394		184 394	208 887
Gestion financière et administrative	3	3 467 028	3 171 254	78 557	3 249 811	3 001 251
Évaluation	4	166 306	165 697		165 697	169 101
Gestion du personnel	5	66 825	84 173		84 173	76 933
Autres						
▪ Autres	6.1	153 695	156 758		156 758	129 945
	7	4 604 953	4 345 894	78 557	4 424 451	4 157 421
SÉCURITÉ PUBLIQUE						
Police	8	2 200 079	2 223 010		2 223 010	2 096 830
Sécurité incendie	9	1 425 587	1 424 578	16 427	1 441 005	1 305 626
Sécurité civile	10	10 527	18 528		18 528	62 557
Autres	11	133 591	129 628		129 628	128 743
	12	3 769 784	3 795 744	16 427	3 812 171	3 593 756
TRANSPORT						
Réseau routier						
Voirie municipale	13	3 167 023	3 775 038	1 392 369	5 167 407	5 993 172
Enlèvement de la neige	14	1 492 412	1 471 161		1 471 161	1 303 531
Éclairage des rues	15	53 500	46 470		46 470	37 896
Circulation et stationnement	16	91 000	191 277		191 277	82 258
Transport collectif						
Transport en commun	17	258 111	256 161	232	256 393	249 322
Transport aérien	18					
Transport par eau	19					
Autres	20	73 500	76 189	1 512	77 701	46 735
	21	5 135 546	5 816 296	1 394 113	7 210 409	7 712 914

ANALYSE DES CHARGES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Budget 2023		Réalisations 2023		Réalisations 2022
		Sans ventilation	Sans ventilation	Ventilation de	Total	
		de l'amortissement	de l'amortissement	l'amortissement		
HYGIÈNE DU MILIEU						
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	22	973 410	1 047 325	252 843	1 300 168	1 230 410
Réseau de distribution de l'eau potable	23	257 766	264 025	464 815	728 840	598 910
Traitement des eaux usées	24	114 750	80 274	242 050	322 324	1 321 616
Réseaux d'égout	25	464 258	361 617	411 790	773 407	629 122
Matières résiduelles						
Déchets domestiques et assimilés						
Collecte et transport	26	300 000	268 706		268 706	266 422
Élimination	27	646 778	524 449		524 449	589 555
Matières recyclables						
Collecte sélective						
Collecte et transport	28	318 373	196 976		196 976	182 944
Tri et conditionnement	29					
Matières organiques						
Collecte et transport	30	212 000	257 385		257 385	121 132
Traitement	31	106 586	124 642		124 642	
Matériaux secs	32	45 000	71 394		71 394	51 180
Autres	33					
Plan de gestion	34					13 465
Autres	35					
Cours d'eau	36	25 000	23 269		23 269	26 209
Protection de l'environnement	37					(916 000)
Autres	38	216 745	223 509		223 509	222 517
	39	3 680 666	3 443 571	1 371 498	4 815 069	4 337 482
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE						
Logement social	40					
Sécurité du revenu	41					
Autres	42	11 500	11 500		11 500	19 822
	43	11 500	11 500		11 500	19 822

ANALYSE DES CHARGES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Budget 2023		Réalisations 2023		Réalisations 2022
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT						
Aménagement, urbanisme et zonage	44	547 716	538 816	13 124	551 940	451 895
Rénovation urbaine						
Biens patrimoniaux	45	38	40		40	744
Autres biens	46	38 901	38 900		38 900	31 412
Promotion et développement économique						
Industries et commerces	47	143 676	185 136		185 136	109 717
Tourisme	48					
Autres	49	22 000	27 792		27 792	21 389
Autres	50					
	51	752 331	790 684	13 124	803 808	615 157
LOISIRS ET CULTURE						
Activités récréatives						
Centres communautaires	52	1 213 741	1 112 807	512 722	1 625 529	1 596 046
Patinoires intérieures et extérieures	53	6 000	11 409		11 409	5 859
Piscines, plages et ports de plaisance	54	113 619	113 780		113 780	119 262
Parcs et terrains de jeux	55	1 571 323	1 712 975		1 712 975	1 400 921
Parcs régionaux	56					
Expositions et foires	57	112 500	139 563		139 563	179 667
Autres	58	224 150	289 573		289 573	186 420
	59	3 241 333	3 380 107	512 722	3 892 829	3 488 175
Activités culturelles						
Centres communautaires	60	198 185	184 904	152 297	337 201	179 304
Bibliothèques	61	442 004	492 469	19 182	511 651	432 152
Patrimoine						
Musées et centres d'exposition	62					
Autres ressources du patrimoine	63		796		796	433 662
Autres	64	232 403	266 904		266 904	173 371
	65	872 592	945 073	171 479	1 116 552	1 218 489
	66	4 113 925	4 325 180	684 201	5 009 381	4 706 664

ANALYSE DES CHARGES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Budget 2023		Réalisations 2023		Réalisations 2022
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ	67					
FRAIS DE FINANCEMENT						
Dette à long terme						
Intérêts	68	817 509	1 025 286		1 025 286	426 624
Autres frais	69					
Autres frais de financement						
Avantages sociaux futurs	70					
Autres	71	49 960	49 043		49 043	59 707
	72	867 469	1 074 329		1 074 329	486 331
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	73					
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS	74	2 635 190	3 557 920 (	3 557 920)		

Autres renseignements financiers non audités

Exercice terminé le 31 décembre 2023

Table des matières

Autres renseignements financiers non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles	3
Analyse de la dette à long terme	4
Endettement total net à long terme	5
Analyse de la charge de quotes-parts	6
Acquisition d'immobilisations corporelles par objets	7
Analyse de la rémunération	8
Analyse des revenus de transfert par sources	9
Frais de financement par activités	10
Rémunération des élus	11

Autres renseignements

Questionnaire	12
---------------	----

Autres renseignements financiers non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Réalisations 2023	Réalisations 2022
Infrastructures			
Conduites d'eau potable	1	469 484	3 343 701
Usines de traitement de l'eau potable	2		
Usines et bassins d'épuration	3		
Conduites d'égout	4	852 084	6 531 752
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5		
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	5 070 729	8 174 850
Ponts, tunnels et viaducs	7		
Systèmes d'éclairage des rues	8		
Aires de stationnement	9		
Parcs et terrains de jeux	10	194 272	1 531 338
Autres infrastructures	11		
Réseau d'électricité	12		
Bâtiments			
Édifices administratifs	13	2 518 931	862 955
Édifices communautaires et récréatifs	14	682 325	
Améliorations locatives	15		
Véhicules			
Véhicules de transport en commun	16		
Autres	17	1 027 076	34 061
Ameublement et équipement de bureau	18	22 953	93 635
Machinerie, outillage et équipement divers	19	1 181 930	86 667
Terrains	20	2 740 061	
Autres	21		
	22	14 759 845	20 658 959

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES**
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Réalizations 2023	Réalizations 2022
Infrastructures autres que pour nouveau développement			
Conduites d'eau potable	1	406 424	2 888 045
Usines de traitement de l'eau potable	2		
Usines et bassins d'épuration	3		
Conduites d'égout	4	621 663	5 446 971
Autres infrastructures	5	4 343 286	8 389 980
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)			
Conduites d'eau potable	6	63 060	455 656
Usines de traitement de l'eau potable	7		
Usines et bassins d'épuration	8		
Conduites d'égout	9	230 421	1 084 781
Autres infrastructures	10	921 715	1 316 208
Autres immobilisations corporelles	11	8 173 276	1 077 318
	12	14 759 845	20 658 959

ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Solde au 1 ^{er} janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2	203 200		39 800	163 400
Réserves financières et fonds réservés	3	150 867			150 867
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5	5 235 303	2 387 528	421 430	7 201 401
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	18 714 136	6 677 198	1 806 663	23 584 671
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	24 303 506	9 064 726	2 267 893	31 100 339
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	1 975 994	760 000	34 933	2 701 061
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10				
Organismes municipaux	11				
Autres tiers	12				
	13	1 975 994	760 000	34 933	2 701 061
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	14				
	15	1 975 994	760 000	34 933	2 701 061
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16				
Autres	17				
	18	1 975 994	760 000	34 933	2 701 061
	19	26 279 500	9 824 726	2 302 826	33 801 400
Dette en cours de refinancement	20 (	)		(	)
Reclassement / Redressement	21				
Dette à long terme	22	26 279 500	9 824 726	2 302 826	33 801 400

Note

ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME

AU 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité**Administration municipale**

Dette à long terme	1	33 801 400
--------------------	---	------------

Ajouter

Activités d'investissement à financer	2	5 712 161
---------------------------------------	---	-----------

Activités de fonctionnement à financer	3	
--	---	--

Dette en cours de refinancement	4	
---------------------------------	---	--

Autres		
--------	--	--

▪	5.1	
---	-----	--

Déduire

Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
--	--	--

Excédent accumulé		
-------------------	--	--

Fonds d'amortissement	6	
-----------------------	---	--

Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	7	314 267
--	---	---------

Débiteurs	8	2 701 061
-----------	---	-----------

Autres montants	9	
-----------------	---	--

Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10	
--	----	--

Autres		
--------	--	--

▪	11.1	
---	------	--

Endettement net à long terme de l'administration municipale	12	36 498 233
---	----	------------

**Quote-part dans l'endettement total net à long terme des
organismes contrôlés et des partenariats**

13

Endettement net à long terme	14	36 498 233
------------------------------	----	------------

**Quote-part dans l'endettement total net à long terme
d'autres organismes**

Municipalité régionale de comté	15	1 084 470
---------------------------------	----	-----------

Communauté métropolitaine	16	
---------------------------	----	--

Autres organismes	17	
-------------------	----	--

Endettement total net à long terme	18	37 582 703
------------------------------------	----	------------

Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	19	
--	----	--

Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	20	
--	----	--

21

Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote- part dans l'agglomération s'il y a lieu)	22	37 582 703
--	----	------------

Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23	
--	----	--

Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus, et à la ligne 18, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	24	
---	----	--

ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
Administration générale				
Greffes et application de la loi	1	61 701	61 700	54 224
Évaluation	2	163 306	163 306	165 807
Autres	3	436 350	366 612	352 982
Sécurité publique				
Police	4			
Sécurité incendie	5	1 377 887	1 377 887	1 245 643
Sécurité civile	6	7 977	7 976	7 788
Autres	7			
Transport				
Réseau routier	8	1 290	1 292	1 889
Transport collectif	9	231 461	231 461	226 881
Autres	10			
Hygiène du milieu				
Eau et égout	11			
Matières résiduelles	12	987 322	878 316	694 664
Cours d'eau	13	20 948	20 948	19 080
Protection de l'environnement	14			
Autres	15	75 160	75 160	72 333
Santé et bien-être				
Logement social	16			
Autres	17			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	18	38	40	744
Rénovation urbaine	19	63 676	63 676	47 584
Promotion et développement économique	20			
Autres	21	38 901	38 900	31 412
Loisirs et culture				
Activités récréatives	22			
Activités culturelles	23	68 193	68 192	53 688
Réseau d'électricité				
	24			
	25	3 534 210	3 355 466	2 974 719

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		2023	2022
Rémunération	1		
Charges sociales	2		
Biens et services	3	14 759 845	20 658 959
Frais de financement	4		
Autres	5		
	6	14 759 845	20 658 959

ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Effectifs personnes/ année ²	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total ¹
Administration municipale							
Cadres et contremaîtres	1	23,00	35,00	31 764,00	1 796 804	508 297	2 305 101
Professionnels	2						
Cols blancs	3	40,00	35,00	50 395,00	1 605 696	467 477	2 073 173
Cols bleus	4	146,00	40,00	140 093,00	2 550 190	640 259	3 190 449
Policiers	5						
Pompiers	6						
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
	8	209,00		222 252,00	5 952 690	1 616 033	7 568 723
Élus	9	9,00			367 849	65 749	433 598
	10	218,00			6 320 539	1 681 782	8 002 321

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT PAR SOURCES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	1					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	2					
Réseau de distribution de l'eau potable	3	24 782	35 609	123 905		184 296
Traitement des eaux usées	4					
Réseaux d'égout	5		437 857	627 702		1 065 559
Autres	6	652 625	951 254	923 930	435 522	2 963 331
	7	677 407	1 424 720	1 675 537	435 522	4 213 186

FRAIS DE FINANCEMENT PAR ACTIVITÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		2023	2022
Administration générale			
Greffes et application de la loi	1		
Évaluation	2		
Autres	3	1 074 329	486 331
	4	1 074 329	486 331
Sécurité publique			
Police	5		
Sécurité incendie	6		
Sécurité civile	7		
Autres	8		
	9		
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	10		
Enlèvement de la neige	11		
Autres	12		
Transport collectif	13		
Autres	14		
	15		
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	16		
Réseau de distribution de l'eau potable	17		
Traitement des eaux usées	18		
Réseaux d'égout	19		
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	20		
Matières recyclables	21		
Autres	22		
Cours d'eau	23		
Protection de l'environnement	24		
Autres	25		
	26		
Santé et bien-être			
Logement social	27		
Sécurité du revenu	28		
Autres	29		
	30		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	31		
Rénovation urbaine	32		
Promotion et développement économique	33		
Autres	34		
	35		
Loisirs et culture			
Activités récréatives	36		
Activités culturelles			
Bibliothèques	37		
Autres	38		
	39		
Réseau d'électricité			
	40		
	41	1 074 329	486 331

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>		Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
			Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Denis Moreau	1.1	Conseiller	20 790	10 395	130	65
Robert Pellerin	1.2	Conseiller	20 730	10 365		
Pascal Tremblay	1.3	Conseiller	20 610	10 305		
Christian Goulet	1.4	Maire	78 622	18 207	48 399	
Lisette Falker	1.5	Conseiller	20 730	10 365	7 618	3 809
Jocelyn Guévremont	1.6	Conseiller	20 790	10 395		
Anne-Pierre Charlot	1.7	Conseiller	20 670	10 335		
Francine Ranger	1.8	Conseiller	20 850	10 425		
Marie-Pier Villeneuve	1.9	Conseiller	20 790	10 395		

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

QUESTIONNAIRE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité**OUI NON**

1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre 1 2 855 000 \$

Les questions 2 à 4 s'appliquent aux MRC et aux municipalités seulement

2. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières?

2 ☒ ☐

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023

3 181 050 \$

3. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières?

4 ☒ ☐

4. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille

5 \$

Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement

6 \$

Ligne 3 : Autres revenus

7 \$

Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille

8 \$

Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value

9 \$

Ligne 7 : Autres créances douteuses

10 \$

Ligne 9 : Autres charges

11 \$

Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie

12 \$

Ligne 13 : Placements de portefeuille

13 \$

Ligne 14 : Débiteurs

14 \$

Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement

15 \$

Ligne 16 : Provision pour moins-value

16 \$

Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer

17 \$

Ligne 20 : Revenus reportés

18 \$

Ligne 21 : Dette à long terme

19 \$

Ligne 24 : Libres

20 \$

Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts

21 \$

Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts

22 \$

Montant des pardons de prêts constatés

Solde cumulatif au début de l'exercice

23 \$

Constatés au cours de l'exercice

24 \$

Solde cumulatif à la fin de l'exercice

25 \$

Les questions 5 à 12 s'appliquent aux municipalités seulement

QUESTIONNAIRE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

5. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :

- a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU.

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023

26 ☒ ☐

27 253 813 \$

- b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières.

Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2023

28 ☐ ☒

29 _____ \$

- c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM).

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023

30 ☐ ☒

31 _____ \$

- d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM).

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023

32 ☐ ☒

33 _____ \$

6. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)?

Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)?

Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :

34 ☐ ☒

35 ☐ ☐

7. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :

- a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023

36 ☐ ☒

37 _____ \$

- b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023

38 ☐ ☒

39 _____ \$

8. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)?

Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :

- a) crédits de taxes

40 ☐ ☒

41 _____ \$

- b) autres formes d'aide

42 _____ \$

QUESTIONNAIRE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

9. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2023

Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2023

43 \$

10. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2023 dans le cadre du *Volet entretien du réseau local* (ERL) du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTMD

44 _____ \$

Total des frais encourus admissibles au volet ERL :

a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)

▪ Dépenses relatives à l'entretien d'hiver

45 _____ \$

▪ Dépenses relatives à l'entretien d'été

 Systèmes de sécurité

46 _____ \$

 Chaussées pavées - entretien préventif

47 _____ \$

 Chaussées pavées - entretien palliatif

48 _____ \$

 Chaussées en gravier - entretien préventif

49 _____ \$

 Chaussées en gravier - entretien palliatif

50 _____ \$

 Systèmes de drainage

51 _____ \$

 Abords de routes

52 _____ \$

 Total des dépenses relatives à l'entretien d'été

53 _____ \$

b) Dépenses d'investissement

▪ Dépenses relatives à l'entretien d'hiver

54 _____ \$

▪ Dépenses relatives à l'entretien d'été

55 _____ \$

c) Total des frais encourus admissibles

56 _____ \$

d) Description des dépenses d'investissement

▪ Relatives à l'entretien d'hiver :

▪ Relatives à l'entretien d'été :

e) Si le total des frais encourus à la ligne 56 n'atteint pas 90 % du montant de l'aide financière versée en 2023 (ligne 44), veuillez fournir les justifications :

f) Si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 53 et 55), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2023 (ligne 44), veuillez en fournir les explications :

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :

a) Numéro de la résolution

57 _____

b) Date d'adoption de la résolution

58 _____

QUESTIONNAIRE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

11. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre*?
- 59 ☐ ☒
- Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :
- a) Numéro de la résolution 60 _____
- b) Date d'adoption de la résolution 61 _____
12. Règlement sur les informations devant être communiquées par une municipalité locale en application de l'article 8 de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.2)
- Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'année*
- a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire 62 _____
- b) Nombre de signalements reçus d'un médecin 63 _____
- Examens, déclarations de chiens potentiellement dangereux et ordonnances à l'égard des propriétaires ou gardiens de chiens*
- c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire au cours de l'année 64 _____ 4
- d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux au cours de l'année par la municipalité qui, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique 65 _____ 1
- e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure 66 _____
- f) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et a causé sa mort ou lui a infligé des blessures graves 67 _____
- g) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année puisque, de l'avis de la municipalité, les circonstances le justifiaient 68 _____
- Normes relatives à l'encadrement et à la possession des chiens*
- h) Nombre total de chiens enregistrés auprès de la municipalité 69 _____ 1 043
- i) Nombre de chiens enregistrés auprès de la municipalité dont le poids est plus de 20 kg 70 _____ 443
- j) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux enregistrés auprès de la municipalité 71 _____ 3
- Règlement*
- k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.1)? 72 ☒ ☐

QUESTIONNAIRE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

La question 13 s'applique aux MRC et aux municipalités seulement

13. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises - Feux de forêt* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	73	_____	\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	74	_____	\$
Ligne 3 : Autres revenus	75	_____	\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	76	_____	\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	77	_____	\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	78	_____	\$
Ligne 9 : Autres charges	79	_____	\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	80	_____	\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	81	_____	\$
Ligne 14 : Débiteurs	82	_____	\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	83	_____	\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	84	_____	\$
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	85	_____	\$
Ligne 20 : Revenus reportés	86	_____	\$
Ligne 21 : Dette à long terme	87	_____	\$
Ligne 24 : Libres	88	_____	\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	89	_____	\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	90	_____	\$

La question 14 s'applique aux MRC seulement

QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité**OUI****NON**

1. Est-ce que le rapport financier est consolidé?

1 ☐☒

Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».

Si oui, présentez-vous le budget consolidé?

2 ☐☐

2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?

3 ☒☐

3. Bien que les normes sur les éléments incorporels achetés soient applicables aux organismes municipaux à compter de 2024 seulement, un organisme peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que l'organisme applique ces normes de façon anticipée?

4 ☐☒

Les questions 4 à 6 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement.

4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?

5 ☐☒

5. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?

6 ☐☒

6. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MERN une entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État?

7 ☐☒

La question 7 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.

7. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier?

8 ☐☒

Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?

9 ☐☐

Les questions 8 et 9 s'appliquent aux municipalités avec agglomération seulement.

ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION

- ☒ J'atteste que le présent rapport financier transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation conformément à la procédure établie par celui-ci, a été déposé au conseil à la date indiquée ci-dessous.
- ☒ Je certifie que les informations, les rapports d'audit et l'attestation du trésorier ou du greffier-trésorier transmis de façon électronique au Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, le cas échéant, et que les copies originales signées de ces rapports et de l'attestation sont détenues par le présent organisme transmetteur.
- ☒ Je consens à la diffusion intégrale par le Ministère du rapport financier, des rapports d'audit et de tout autre document, tel que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le Ministère. Je confirme également détenir les autorisations nécessaires, notamment celle(s) de l'auditeur (des auditeurs) obtenue(s) selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Date de dépôt au conseil : 2024-05-06

Nom du signataire : Julie Morand

Fonction du signataire : Assistante-trésorière

Date de transmission au Ministère : 2024-05-07

Date et heure de la dernière
modification : 2024-05-04 13:18

Sommaire de l'information financière

Exercice terminé le 31 décembre 2023

Ce sommaire de l'information financière est extrait automatiquement du rapport financier déposé au conseil et attesté par le trésorier, sans possibilité de modifications.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023		2022
		Budget	Réalisations	Réalisations
Revenus				
Fonctionnement	1	24 064 438	27 175 261	26 711 663
Investissement	2		5 037 687	7 454 405
	3	24 064 438	32 212 948	34 166 068
Charges				
	4	25 571 364	27 161 118	25 629 547
Excédent (déficit) de l'exercice	5	(1 506 926)	5 051 830	8 536 521
Moins : revenus d'investissement	6 (	)(	5 037 687)(	7 454 405)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	7	(1 506 926)	14 143	1 082 116
Éléments de conciliation à des fins fiscales				
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	8	2 635 190	3 557 920	2 862 850
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9			
Remboursement de la dette à long terme	10 (	1 775 095)(	1 750 995)(	1 779 187)
Affectations				
Activités d'investissement	11 (	)(	248 555)(	87 931)
Excédent (déficit) accumulé	12	646 831	1 026 324	1 133 053
Autres éléments de conciliation	13		50 086	468 068
	14	1 506 926	2 634 780	2 596 853
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	15		2 648 923	3 678 969

Extrait du rapport financier, pages S12 et S13

SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Actifs financiers			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	5 908 258	4 868 451
Débiteurs	2	13 825 457	14 656 827
Placements de portefeuille	3		
Autres	4	55 940	59 040
	5	19 789 655	19 584 318
Passifs			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	6		
Dette à long terme	7	33 619 935	26 114 266
Passif au titre des avantages sociaux futurs	8		
Autres	9	13 611 084	14 781 402
	10	47 231 019	40 895 668
Actifs financiers nets (dette nette)	11	(27 441 364)	(21 311 350)
Actifs non financiers			
Immobilisations corporelles	12	93 684 205	82 529 266
Autres	13	512 096	485 191
	14	94 196 301	83 014 457
Excédent (déficit) accumulé	15	66 754 937	61 703 107

Extrait du rapport financier, page S8

DÉTAIL DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	4 649 127	5 244 977
Excédent de fonctionnement affecté			
▪ Équilibre budgétaire	2.1	1 600 000	1 248 504
▪ Règlement 211-2015	2.2	163 400	
▪ Développement économique	2.3	89 100	
	3	1 852 500	1 248 504
Réserves financières			
▪ Gestion des boues	4.1	250 000	
Fonds réservés			
Fonds de roulement	5	549 484	834 674
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés	6	128 971	217 030
Fonds local d'investissement	7		
Fonds local de solidarité	8		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	9	60 000	30 000
Autres			
▪ Fonds parcs, terrains de jeux et espaces verts	10.1	63 272	63 272
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	11	(65 609)	(120 901)
Financement des investissements en cours	12	(3 183 504)	(3 983 508)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	13	62 450 696	58 169 059
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	14		
	15	66 754 937	61 703 107

Extrait du rapport financier, page S23

SOMMAIRE DE L'ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023
Endettement net à long terme de l'administration municipale	1	36 498 233
Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	2	37 582 703
<i>Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S25</i>		

SOMMAIRE DE L'ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Dette à long terme à la charge de l'organisme municipal			
Emprunts refinancés par anticipation	3		
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette	4	314 267	354 067
Montant à la charge de l'ensemble des contribuables	5	23 584 671	18 714 136
Montant à la charge d'une partie des contribuables	6	7 201 401	5 235 303
Dette à long terme à la charge des tiers			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	7	2 701 061	1 975 994
Gouvernement du Canada et ses entreprises	8		
Autres	9		
Dette en cours de refinancement / Reclassement / Redressement	10		
	11	33 801 400	26 279 500

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S37

SOMMAIRE DES REVENUS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
		Budget	Réalisations
Fonctionnement			
Taxes	12	20 768 801	20 932 991
Compensations tenant lieu de taxes	13	345 550	369 295
Quotes-parts	14		
Transferts	15	785 161	735 537
Services rendus	16	664 076	1 831 485
Imposition de droits, amendes et pénalités, revenus de placements de portefeuille	17	1 295 350	1 885 219
Autres	18	205 500	1 420 734
	19	24 064 438	27 175 261
Investissement			
Taxes	20		
Quotes-parts	21		
Transferts	22		3 477 649
Autres	23		1 560 038
	24		5 037 687
	25	24 064 438	32 212 948

Extrait du rapport financier, page S12

SOMMAIRE DES CHARGES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Budget 2023		Réalisations 2023		Réalisations 2022
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
Administration générale	1	4 604 953	4 345 894	78 557	4 424 451	4 157 421
Sécurité publique						
Police	2	2 200 079	2 223 010		2 223 010	2 096 830
Sécurité incendie	3	1 425 587	1 424 578	16 427	1 441 005	1 305 626
Autres	4	144 118	148 156		148 156	191 300
Transport						
Réseau routier	5	4 803 935	5 483 946	1 392 369	6 876 315	7 416 857
Transport collectif	6	258 111	256 161	232	256 393	249 322
Autres	7	73 500	76 189	1 512	77 701	46 735
Hygiène du milieu						
Eau et égout	8	1 810 184	1 753 241	1 371 498	3 124 739	3 780 058
Matières résiduelles	9	1 628 737	1 443 552		1 443 552	1 224 698
Autres	10	241 745	246 778		246 778	(667 274)
Santé et bien-être	11	11 500	11 500		11 500	19 822
Aménagement, urbanisme et développement						
Aménagement, urbanisme et zonage	12	547 716	538 816	13 124	551 940	451 895
Promotion et développement économique	13	165 676	212 928		212 928	131 106
Autres	14	38 939	38 940		38 940	32 156
Loisirs et culture	15	4 113 925	4 325 180	684 201	5 009 381	4 706 664
Réseau d'électricité	16					
Frais de financement	17	867 469	1 074 329		1 074 329	486 331
Effet net des opérations de restructuration	18					
	19	22 936 174	23 603 198	3 557 920	27 161 118	25 629 547
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	20	2 635 190	3 557 920 (	3 557 920)		
	21	25 571 364	27 161 118		27 161 118	25 629 547

Extrait du rapport financier, page S28

SOMMAIRE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
		Réalisations	Réalisations
Revenus d'investissement	1	5 037 687	7 454 405
Éléments de conciliation à des fins fiscales			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés - Acquisition	2 (	14 759 845)(	20 658 959)
Autres investissements - Émission ou acquisition	3 (	)	)
Financement à long terme des activités d'investissement	4	8 565 905	10 378 957
Affectations			
Activités de fonctionnement	5	248 555	87 931
Excédent accumulé	6	1 709 338	1 944 821
	7	(4 236 047)	(8 247 250)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	8	801 640	(792 845)

Extrait du rapport financier, page S14